

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2003

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

SÉRIES : L et ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : Série L : 4 heures – Coefficient 4
Série ES : 4 heures – Coefficient 5

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11

Le candidat doit traiter UN des trois sujets de géographie de la première partie et UN des deux sujets d'histoire de la deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés

SUJET I

COMPOSITION

L'Allemagne, puissance européenne

SUJET II

COMPOSITION

La puissance du Japon en Asie orientale

Croquis obligatoire

(utiliser le fond de carte page 11/11)

SUJET III

ÉTUDE DE DOCUMENTS

Sujet : Les inégalités de développement dans le monde

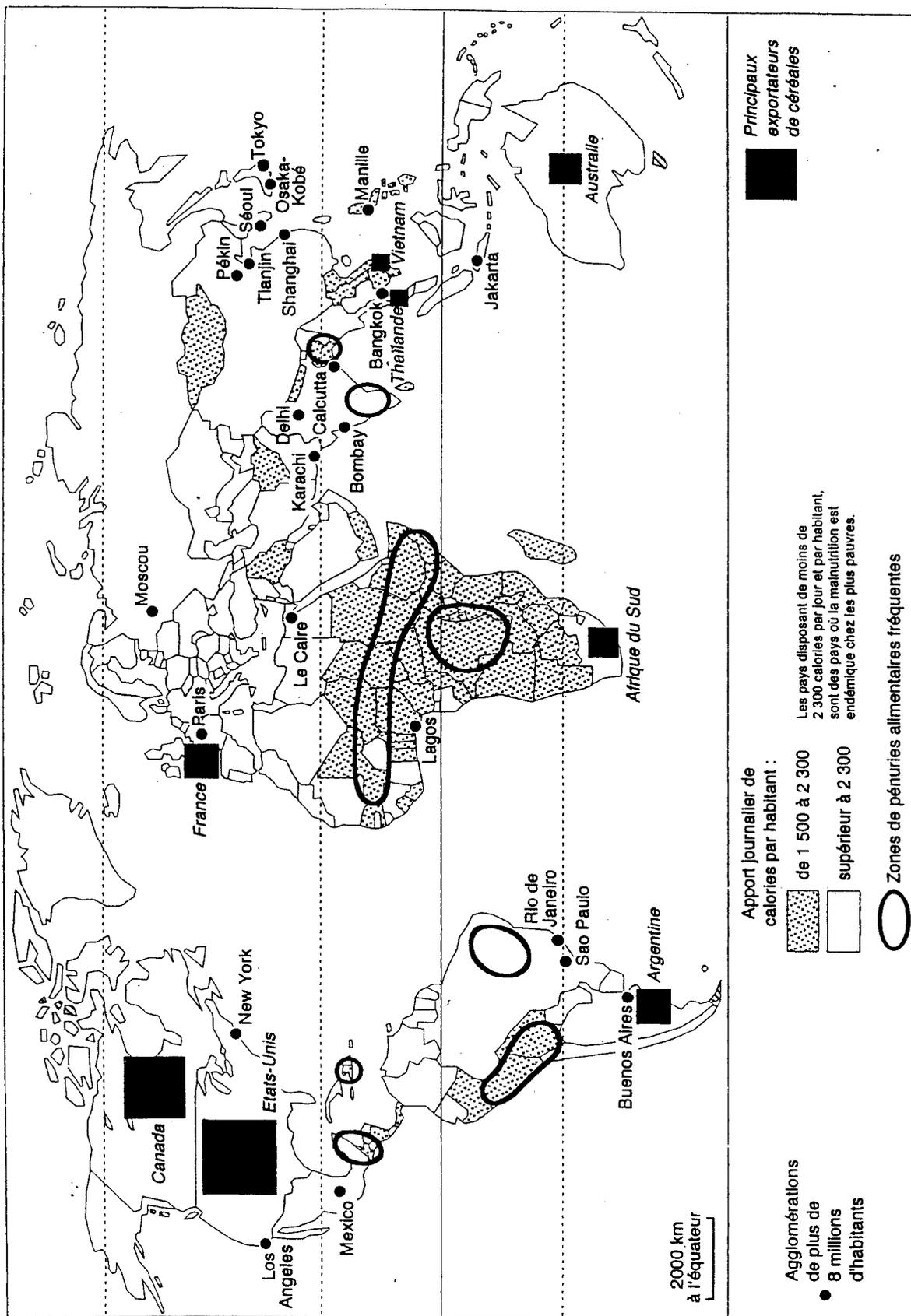
Liste des documents :

- Document 1** : La situation alimentaire dans le monde
- Document 2** : L'indicateur de développement humain dans le monde (IDH)
- Document 3** : L'état sanitaire des populations mondiales
- Document 4** : L'accès des populations mondiales à Internet
- Document 5** : Les États d'origine des cent premières firmes multinationales (FMN)

Questions :

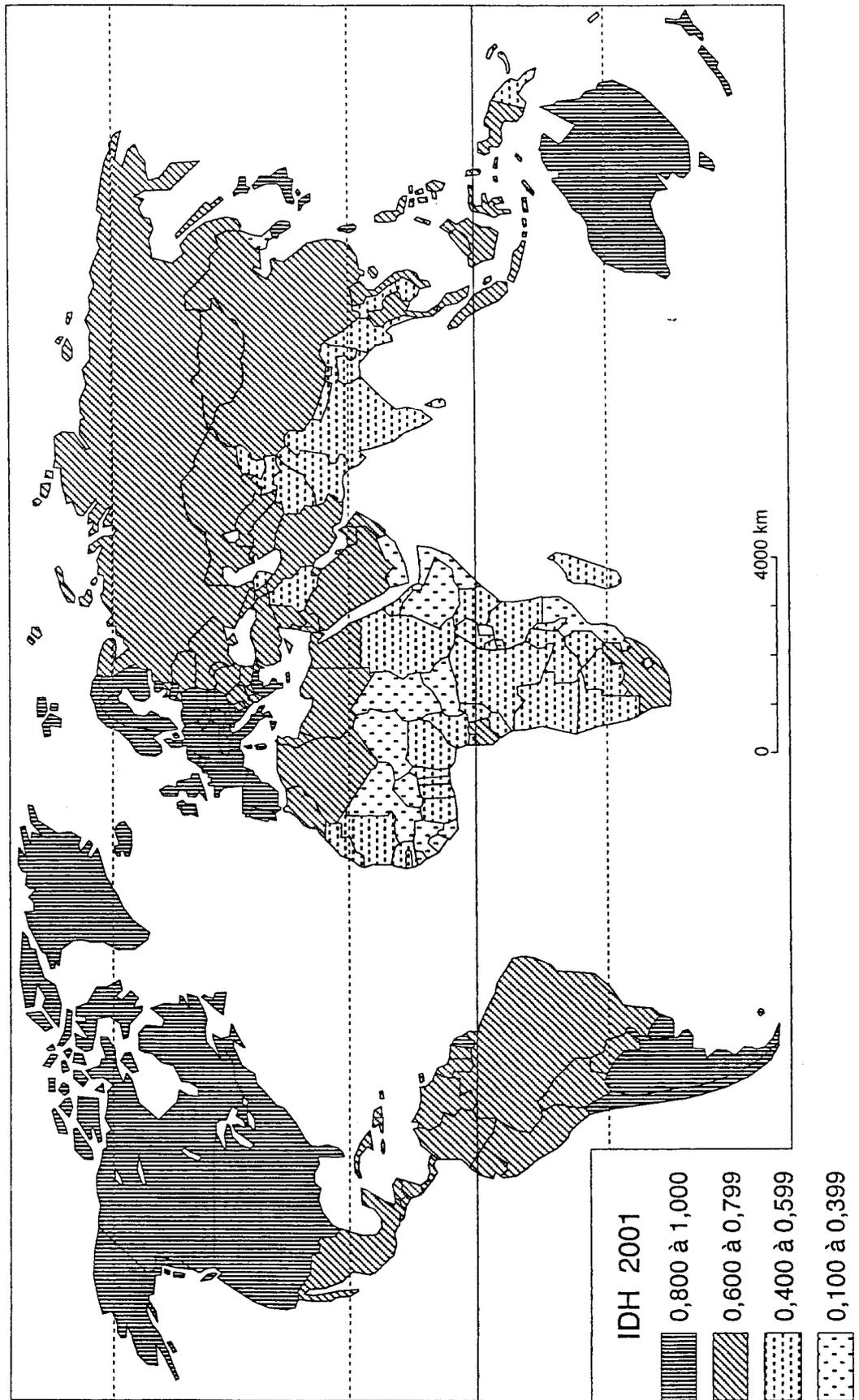
1. Présenter les documents.
2. En fonction du sujet, sélectionner, classer et confronter les informations tirées de l'ensemble des documents et les regrouper par thèmes.
3. Rédiger de façon synthétique (environ 300 mots) une réponse argumentée à la problématique définie par le sujet en faisant appel, y compris de manière critique, à l'ensemble des informations tirées des documents.

Document 1 : La situation alimentaire dans le monde



Source : Croissance, 1997

Document 2 : L'indicateur de développement humain dans le monde (IDH)



Source : Images économiques du monde, SEDES, 2002

Document 3 : L'état sanitaire des populations mondiales

« Les malades sont au Sud et les traitements au Nord ». La formule a fait florès¹. Résumant à elle seule l'inégalité entre pays riches et pays pauvres face à la maladie, elle a été reprise par les manifestants hostiles au procès intenté par trente-neuf laboratoires pharmaceutiques au gouvernement sud-africain qui souhaitait favoriser l'accès aux médicaments génériques² en raison de leur faible coût. (...) Depuis vingt ans, le fossé se creuse entre le monde industrialisé et les pays les moins développés. En 2000, environ 1,5 million des 36 millions de personnes porteuses du VIH, le virus du sida, vivaient en Amérique du Nord ou en Europe occidentale. En y ajoutant les 10 000 séropositifs dénombrés au Japon et les 15 000 que comptent l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les pays riches accueillent 4,11% des séropositifs de la planète. Une proportion qui soutient mal la comparaison avec l'Afrique subsaharienne et ses 25,3 millions de séropositifs. (...) Les rapports s'inversent sitôt que l'on se penche sur l'accès aux médicaments anti-VIH. (...)

Pourtant quelque chose a bougé. Notamment dans les pays comme le Brésil, qui s'est engagé dans une fructueuse politique publique de fabrication de médicaments génériques et, par là même, dans un rapport de force avec l'industrie pharmaceutique. Des organisations non gouvernementales comme Médecins sans frontières se sont impliquées dans une campagne pour l'accès aux médicaments qui a largement contribué à dévoiler le problème et à influencer la position de l'OMS³. Contrainte à renoncer à son procès contre l'Afrique du Sud du fait de l'image désastreuse qu'elle donnait à l'opinion mondiale, l'industrie pharmaceutique a dû lâcher du lest et revoir ses prix à la baisse.

Source : Paul Benkimoun, *Le Monde*, 4 juin 2001

- 1 A fait florès : a souvent été utilisée.
- 2 Médicament générique : dont le brevet est tombé dans le domaine public, et qui, par conséquent, est meilleur marché.
- 3 OMS : Organisation mondiale de la santé.

Document 4 : L'accès des populations mondiales à Internet

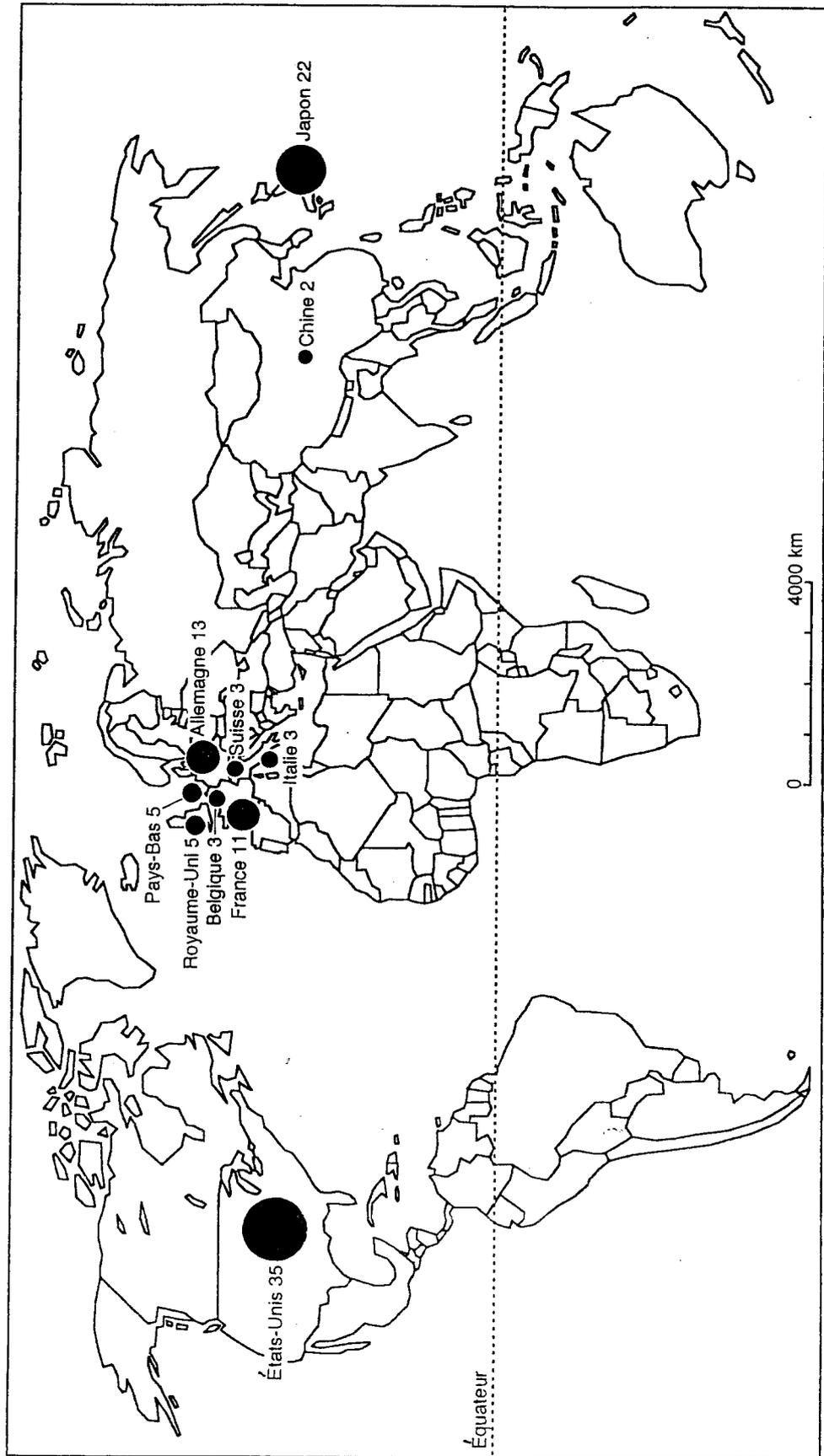
L'essentiel des utilisateurs du Web se trouve dans les pays riches d'Amérique du Nord, d'Asie et d'Europe. Si un Américain sur deux dispose désormais d'un accès à Internet, l'Afrique semble encore hors jeu, avec seulement quatre personnes connectées pour mille habitants. Au sein même des pays industrialisés, l'accès au réseau reste inégalitaire. Les 33% de ménages qui vivent avec moins de 25 000 dollars par an aux États-Unis ont un taux d'accès au Web plus de quatre fois inférieur au reste de la population. (...)

L'accès généralisé à Internet et aux technologies modernes de télécommunications serait pourtant particulièrement profitable aux pays les plus pauvres car il fait chuter les coûts et les temps d'accès à l'information. Envoyer un document de 40 pages de Madagascar à la Côte-d'Ivoire prend aujourd'hui cinq jours et coûte 75 dollars par la poste, contre 30 minutes et 45 dollars par télécopie, et 2 minutes et 0,2 dollar par courrier électronique. La formation à distance par Internet devrait permettre un accès gratuit aux savoirs de base pour le plus grand nombre. La vente de services via le réseau peut accélérer l'insertion des pays pauvres dans l'économie mondiale.

Mais l'équipement ne fait pas tout. Tirer parti de ces nouvelles technologies suppose d'avoir un accès à l'éducation. D'où le risque de voir s'accroître les inégalités entre ceux qui sont à même de les utiliser et les autres.

Source : *Alternatives économiques*, hors série n°46, 4^{ème} trimestre 2000

Document 5 : Les États d'origine des cent premières firmes multinationales (FMN)
(nombre de firmes par État)



Source : *Alternatives économiques*, hors série n°46, 4^{ème} trimestre 2000

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE

COMMENTAIRE D'UN DOCUMENT D'HISTOIRE

Le candidat doit traiter l'UN des sujets proposés. Il répond aux questions en une page au maximum.

SUJET I

Discours de Nehru à Bandoeng

Il n'y a plus d'Asie soumise [...]. Nous sommes résolus à n'être d'aucune façon dominés par aucun pays, par aucun continent. Nous ne sommes pas des « béni-oui-oui » qui disent « oui » à tel ou tel pays. Nous sommes des grands pays du monde et voulons vivre libres sans recevoir d'ordres de personne. Nous attachons de l'importance à l'amitié des grandes puissances, mais, à l'avenir, nous ne coopérerons avec elles que sur un pied d'égalité. C'est pourquoi nous élevons notre voix contre l'hégémonie* et le colonialisme dont beaucoup d'entre nous ont souffert pendant longtemps. Et c'est pourquoi nous devons veiller à ce qu'aucune autre forme de domination ne nous menace. Nous voulons être amis avec l'Ouest, avec l'Est, avec tout le monde. Le seul chemin qui mène droit au cœur et à l'âme de l'Asie est celui de la tolérance, de l'amitié et de la coopération.

Source : Extrait du discours de clôture prononcé par Nehru à la conférence de Bandoeng, le 24 avril 1955.

* Hégémonie : pouvoir dominateur d'un État sur d'autres États.

Questions

1. Présenter le document.
2. Quels objectifs de la conférence de Bandoeng le texte évoque-t-il ?
3. Expliquer la première phrase : « Il n'y a plus d'Asie soumise ».
4. Les pays du Tiers Monde ont-ils pu, par la suite, éviter toute « forme de domination » ?

SUJET II

La France quitte le commandement intégré de l'OTAN

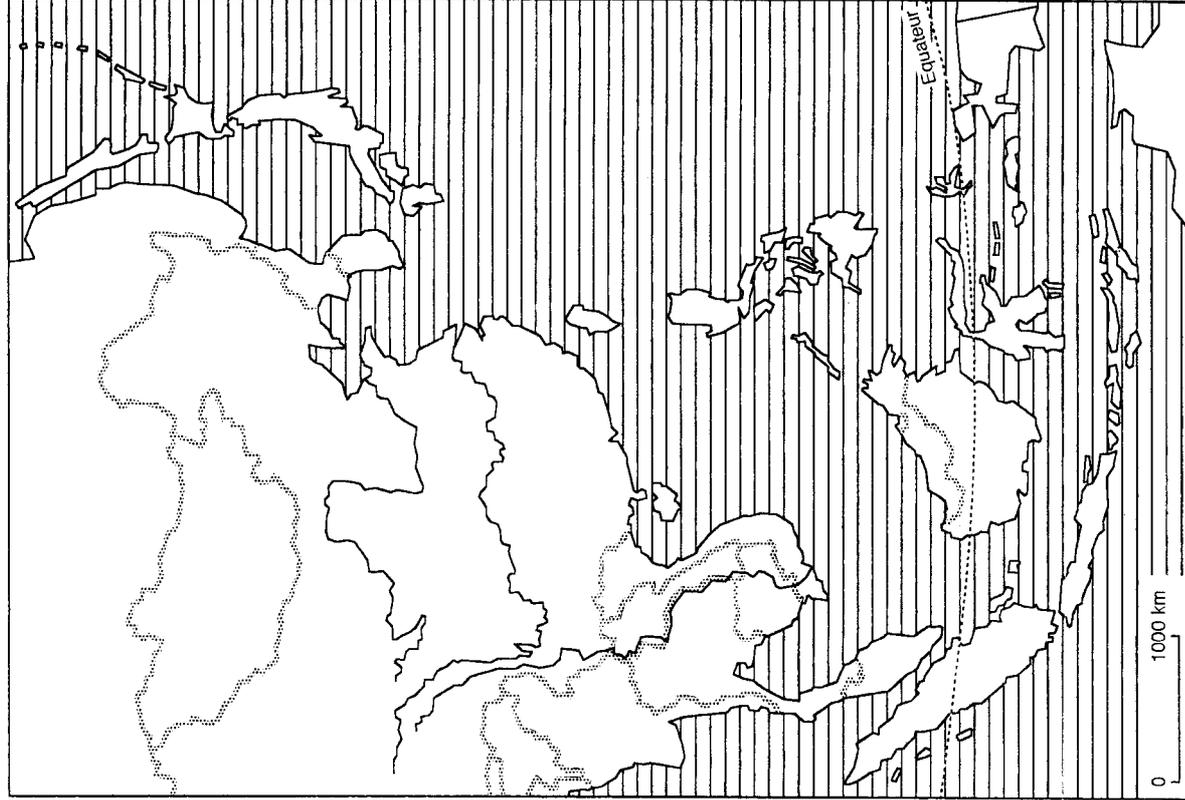
Depuis des années, le gouvernement français a marqué (...) qu'il considérait que l'Organisation du traité de l'Atlantique nord ne répondait plus, pour ce qui le concerne, aux conditions qui prévalent dans le monde à l'heure actuelle et qui sont fondamentalement différentes de celles de 1949 et des années suivantes. En effet, les menaces pesant sur le monde occidental, en particulier en Europe, et qui avaient motivé la conclusion du traité, ont changé quant à leur nature. Elles ne présentent plus le caractère immédiat et menaçant qu'elles revêtaient jadis. D'autre part, les pays européens ont rétabli leur économie et dès lors retrouvé des moyens. En particulier, la France se dote d'un armement atomique dont la nature exclut même qu'il soit intégré. En troisième lieu, l'équilibre nucléaire entre l'Union soviétique et les États-Unis se substituant au monopole détenu par ces derniers a transformé les conditions générales de la défense de l'Occident. Enfin, c'est un fait que l'Europe n'est plus le centre des crises internationales. Celui-ci s'est transporté ailleurs, notamment en Asie, où l'ensemble des pays de l'Alliance atlantique ne sont évidemment pas en cause. (...)

Déjà, dans le passé, le gouvernement a pris des mesures dans le sens dont il s'agit pour ses forces navales affectées à l'OTAN, soit dans la Méditerranée, soit dans l'Atlantique. Il s'agit maintenant des forces terrestres et aériennes stationnées en Allemagne et qui sont affectées au commandement allié en Europe. La France se propose de mettre un terme à une telle affectation. Cette décision entraînera son retrait simultané des deux commandements intégrés dont dépendent ces forces, et auxquels elle participe dans le cadre de l'OTAN.

Source : Extraits de la note diplomatique adressée par la France aux pays de l'OTAN le 10 mars 1966

Questions :

1. Présenter le document.
2. Comment ce texte explique-t-il la création de l'OTAN ?
3. Expliquer les différentes raisons par lesquelles la France justifie sa sortie du commandement intégré de l'OTAN.



LÉGENDE :